

Dominique Formation



AAC-B-AM-A
109 Avenue du Général Leclerc 61000 Alençon
02 33 26 15 39 - 06 31 54 10 08
Siret 820 613 537 00019 - Agrément N° E1606100030



TARIFS AU 01 - 10 - 2023

Conduite accompagnée	
Prestations	Forfait 22 heures
Evaluation : 1 heure	Gratuit
Charges administratives	25,00 €
Fournitures pédagogiques	40,00 €
Forfait code (<i>valable 1 an</i>)	90,00 €
Code internet (Ici code)	20,00 €
1er examen de code (en option)	30,00 €
Forfait Conduite 20h (<i>selon évaluation</i>)	900,00 €
Rdv préalable 2h	90,00 €
Sous total T.T.C	1 195,00 €
Retours pédagogiques (<i>obligatoire 2 x 3heures</i>)	180,00 €
Accompagnement examen conduite	45,00 €
Total T.T.C	1 420,00 €

Autres prestations :

Code à l'unité (en remplacement du forfait code) 15,00€
Examen de code supplémentaire (en option)..... 30€
Heure de conduite supplémentaire 45,00€

Le premier règlement est de 205 euros (cela correspond aux 6 premiers points de la grille tarifaire), il sera ensuite demandé un règlement de 225€ toutes les 5 heures de conduites.

Dominique Formation



AAC-B-AM-A
109 Avenue du Général Leclerc 61000 Alençon
02 33 26 15 39 - 06 31 54 10 08
Siret 820 613 537 00019 - Agrément N° E1606100030



TARIFS AU 01 – 10 - 2023

Horaires de code (Collectif)

(présence constante d'un moniteur)

Lundi	14h	Test
Mardi	18h	Test
Mercredi	14h	Test
Jeudi	18h	Cours de code
Vendredi	18h	Test
Samedi	11h	Test

Scannez ce QR code pour savoir ce que nos anciens élèves pensent de nous :



Documents à fournir :

- 1 photo officielle spéciale permis + numéro ephoto
- 1 photocopie recto verso de la pièce d'identité
- Permis AM (si titulaire)
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile (eau, edf, téléphone...) de moins de 6 mois
- 1 attestation de domicile datée et signée
- 1 photocopie de la pièce d'identité de la personne qui a fait l'attestation de domicile
- Certificat de la participation à la journée d'appel à la défense *(entre 17 et 25 ans)*

Les photocopies doivent être de bonnes qualités. Les documents doivent apparaitre en entier et ne doivent pas être coupés. Pour les cartes d'identité et les permis de conduire, les 4 coins doivent être visibles.

